

ASSOCIATION LA QUINCAILL' COMPAGNIE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
8 place de la mairie 29249 Poullaouen



PROCES VERBAL DE DECISION
Assemblée Générale du 08 Avril 2017

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Nous vous avons réuni en assemblée générale à l'effet de vous demander de statuer sur les questions suivantes

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016; Quitus au président, au trésorier et aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Élection des membres du conseil d'administration et bureau.
- Pouvoir en vue des formalités.

Une feuille de présence a été signée par chaque membre de l'association présent lors de son entrée en séance.

L'Assemblée Générale est présidée par Suzon Tempereau, présidente.

Le bureau de l'assemblée est celui du Conseil d'Administration.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée générale et met à la disposition des adhérents :

- Le rapport du Président et du Trésorier ;
- Le bilan financier 2016 qui révèle un déficit de 1 352 € ;
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres présents ;
- Les projets de résolutions soumises à l'assemblée.

La Présidente ouvre la séance.

Première décision : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016:

La Présidente propose lecture du rapport d'activité 2016.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 font apparaître un déficit de 1352 €.

- Les charges se portent à 65 136 €.
- Les produits se portent à 63 784 €.

L'assemblée générale approuve les comptes, l'inscription en compte du report à nouveau du déficit et donne quitus sans réserve au président, au trésorier et aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Deuxième décision : élection des membres du conseil d'administration

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement chaque année des membres du conseil d'administration et du bureau.

Le bureau se compose comme suit :

- Suzon TEMPÉREAU, Présidente
- Françoise THOMAS, Trésorière
- Claude QUÉRÉ, Trésorière adjointe
- Morgane CAUGANT, Secrétaire

L'assemblée générale procède à la réélection pour une année de :

- Suzon TEMPÉREAU, Présidente
- Françoise THOMAS, Trésorière
- Claude QUÉRÉ, Trésorière adjointe
- Morgane CAUGANT, Secrétaire

Il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration.

Membres sortants en 2017 :

Lagrué Perrine *chargée de projet*

Désignation des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2017

Colin Denis *plasticien*

Bezenvall Aurélie *La Fourmi-e Nantes*

Cadoudal Troadec Berch'ed *plasticienne*

Lacassagne Karine *professeure de musique*

Legrand Charlotte *Ti Récup*

Brigitte Maltet *Ti Récup*

Jacob Guy *retraité*

Troisième décision : Pouvoir en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Fait à Poullaouen, le 08/04/2017

Suzon TEMPÉREAU
Présidente

